

Code

ENJEUX ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION THEORIQUE - CODE (ETG)

Objectif : connaître les règles mais aussi les comprendre et les utiliser tout au long de la vie

En mai 2016, les questions de l'examen du code de la route ont été totalement modifiées. Parmi les nouvelles questions, certaines font références aux nouvelles technologies dans l'usage de la conduite, les gestes de premiers secours, la perception des risques, la conduite écologique...

On va non seulement chercher à vérifier que vous maîtrisez les règles, mais aussi que vous en saisissez les enjeux, que vous êtes capable de détecter une situation à risque et d'adapter votre comportement de conduite.

10 thèmes à connaître

Les règles de circulation routière - Le Conducteur - La Route - Les notions diverses - Prendre et quitter son véhicule - Les autres usagers de la route - Les premiers secours - La mécanique du véhicule et ses équipements - La sécurité du passager et du véhicule - L'environnement

La préparation de l'épreuve théorique

Pour bien se préparer à l'examen du code de la route, pas de recette miracle, il faut travailler !

Formez-vous et suivez des cours en ligne et/ou dans notre auto-école !

Les cours dans votre **Pass Rousseau** vous permettront d'apprendre en ligne.

Si vous avez besoin d'un accompagnement plus soutenu, vous pouvez en alternance suivre des cours en salle dans notre école de conduite (formule code +). Vous pourrez ainsi poser des questions à votre formateur et approfondir certaines notions et thématiques.

Faites des séries d'entraînement, en ligne et/ou à l'auto-école !

Les tests dans **Pass Rousseau**, ce sont 2400 questions réparties en 120 séries. De quoi réviser sérieusement ! Toutes les corrections sont commentées par des professionnels de la conduite, et une messagerie intégrée vous permet de contacter votre formateur à l'auto-école en cas de doute. Vous suivez facilement votre progression, et un coach virtuel vous indique vos points forts et vos points faibles !

Faites aussi des séries à l'auto-école en présence d'un enseignant. Il vous proposera des tests exclusifs, et vous bénéficierez de conseils personnalisés.

Évaluez-vous en ligne grâce aux examens blancs !

Des scores réguliers sans plus de 5 ou 6 fautes sont le signe d'une bonne préparation. Une fois bien entraîné, vous pouvez faire les examens blancs dans **Pass Rousseau**. D'une difficulté proche de l'épreuve finale, ils vous permettront de vous tester avant l'examen. Il y en a 6 – ne les faites pas tous en même temps mais au fur et à mesure de votre progression

Info + : Pour vous inscrire à une session d'examen, vous devez avoir un code NEPH (Numéro d'Enregistrement Préfectoral Harmonisé). Ce code se compose de 12 chiffres et est obligatoire pour la présentation à l'examen théorique puis pratique du permis de conduire. Il est délivré par la Préfecture lors de l'enregistrement de votre dossier.

L'examen théorique

Votre numéro NEPH

Pour vous inscrire à une session d'examen, vous devez avoir un **code NEPH** (Numéro d'Enregistrement Préfectoral Harmonisé). Ce code se compose de 12 chiffres et est obligatoire pour la présentation à l'examen théorique puis pratique du permis de conduire. Il est délivré par la Préfecture lors de l'enregistrement de votre dossier.

Notre auto-école s'occupe de tout et constitue votre dossier d'enregistrement à l'ANTS pour obtenir votre numéro NEPH

Vous êtes Fin prêt ?

Lorsque vos connaissances du code de la route seront suffisantes, vous pourrez être présenté à l'épreuve théorique générale : "le code". Nous vous inscrivons à l'examen.

Dans tous les cas, l'inscription à l'examen coûte **30€ TTC**. Une fois inscrit, vous obtiendrez votre convocation à imprimer et à présenter le jour de l'épreuve.

L'examen du code

Le jour J, Vous devez vous rendre seul sur le centre d'examen choisi avec votre carte d'identité (en cours de validité) et votre convocation au moins 20 minutes avant l'heure de passage

Chaque candidat est enregistré et se voit attribuer une tablette.

L'épreuve peut commencer, le test de 40 questions est soumis aux candidats sur la tablette.

La durée de l'examen est d'environ 25 minutes.

Répondez aux 40 questions en prenant bien soin de vérifier les réponses sélectionnées avant que le timer ne soit écoulé. Une fois le temps passé, vous ne pourrez pas revenir en arrière.

Les résultats

A la fin de la série, vos réponses sont directement envoyées au Ministère de l'Intérieur pour traitement. Vous devez obtenir au moins 35 sur 40 pour être reçu à l'examen.

Vous (et/ou votre auto-école) recevrez votre résultat par email le jour même ou au plus tard le lendemain de l'examen. Dans votre feuille de résultats, vous pourrez voir le nombre de fautes que vous avez commises par thème et la mention favorable ou défavorable.

• En cas de résultat favorable

Félicitations ! Votre feuille de résultats vous servira de justificatif d'obtention du code de la route. Ne la perdez pas car aucun autre document ne vous sera remis par votre école de conduite ou la Préfecture.

Le code de la route est valable 5 ans, ce qui veut dire que vous avez 5 ans suite à l'obtention du code pour passer votre épreuve pratique, quelle qu'elle soit (voiture, moto, poids lourd...).

L'obtention du code vous permet de vous présenter 5 fois à un examen pratique. Vous devrez donc le repasser si vous ratez votre examen pratique du permis de conduire plus de 5 fois.

• En cas de résultat défavorable

Commencez par regarder les thèmes pour lesquels vous avez fait le plus de fautes, et continuez à vous entraîner.

Frais de présentation à un nouvel examen du code de la route : 30 € TTC

Validité

Après obtention du « code », vous devez, dans un délai maximum de 5 ans à compter de la date d'obtention de cette admissibilité, passer l'examen pratique de conduite.

Durant ces 5 ans, vous avez droit à 5 présentations maximum pour réussir l'épreuve pratique.

Si vous êtes déjà titulaire d'un autre Permis de Conduire, comprenant épreuve théorique et pratique, établi depuis moins de 5 ans, vous ne passez que l'épreuve de conduite.

Identifiant NEPH : XXXXXXXXXXXX
Date de naissance : XXXXX/XXXX

Gr.....,

Vous avez passé l'Epreuve Théorique Générale du permis de conduire du XX/XX/20XX sur le site de Rue du Château d'Eau 33000 BORDEAUX.

A l'issue de l'épreuve, vos réponses ont été transmises au Ministère de l'Intérieur pour correction. Vous avez obtenu la note de **39** sur 40.

Avis : **FAVORABLE**

Les thématiques sur lesquelles vous avez fait des erreurs sont les suivantes :

Thématiques concernées	Nombre d'erreurs parmi les 40 questions
• L : Dispositions légales en matière de circulation routière	01
• C : Le conducteur	
• R : La route	
• U : Les autres usagers	
• D : Réglementation générale et divers	
• A : Les premiers secours	
• P : Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule	
• M : Eléments mécaniques liés à la sécurité	
• S : Equipements de sécurité des véhicules	
• E : Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement	

Info Ministère : pour rappel, vous devez attendre 48 heures pour pouvoir vous inscrire à l'épreuve pratique du permis de conduire.

Nous espérons que vous avez apprécié l'expérience « Passer mon code avec » et vous souhaitons un pareil succès pour l'épreuve pratique.